

**accélérateur**  
ENTREPRISES DE  
SERVICES À LA PERSONNE



**STRUCTUREZ EN PROFONDEUR VOTRE  
ENTREPRISE ET PARTAGEZ AVEC DES  
ENTREPRISES DU SECTEUR**

## QU'EST-CE QUE L'ACCÉLÉRATEUR ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE ?

- Un programme de 18 mois créé avec les partenaires de votre filière :

**FESP**



La fédération des entreprises  
de services à la personne



**Fédésap**

Fédération Française  
des Services à la Personne et de Proximité

- **16 ou 39 jours de conseil individuel et sur mesure**
- **Des séminaires de formation** opérés par une grande école
- **De la mise en réseau qualifiée** : des rencontres tout au long du programme, avec votre promotion, mais aussi la communauté des 4 500 Accélérés...
- Un accompagnement pour :
  - **Identifiez vos leviers stratégiques de croissance pour gagner en productivité**
  - **Travaillez votre développement commercial**
  - **Digitailisez-vous et engagez votre virage numérique**
  - **Attirez vos talents et anticipez les besoins métiers d'avenir**
  - **Intégrez les évolutions réglementaires et développer une offre responsable et durable**

## POUR QUI ?

**Vous dirigez une entreprise des services à la personne**

Et votre entreprise respecte les conditions suivantes :

- Un **chiffre d'affaires supérieur à 1 M€**
- Plus de 10 collaborateurs
- Au moins 3 ans d'existence
- Disposer d'une déclaration "Services à la Personne" délivrée par la DDETS
- Hors association

Vous avez la main sur les orientations stratégiques et les décisions d'investissement de votre entreprise ?  
Et vous êtes motivé, doté d'ambition pour votre entreprise, prêt à challenger et à être challengé ?

**Seulement 30 entreprises seront sélectionnées : candidatez dès à présent au programme !**

**DATE DE LANCEMENT**

**17 DÉCEMBRE 2024**

## LE PROGRAMME EN DÉTAILS

### DU CONSEIL SUR MESURE

Pour les entreprises réalisant un CA entre 1 et 10 M€ :

**16 jours** incluant 3 jours de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance :

- 3 jours de mission d'entrée
- 10 jours de conseil complémentaires

Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€ :

**39 jours** incluant 9 jours de suivi personnalisé par votre Responsable Conseil Bpifrance :

- 10 jours de mission 360°
- 20 jours de conseil complémentaires

### 6 JOURNÉES DE FORMATION AVEC UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

- Stratégie, nouveaux business model
- Performance commerciale, négociation complexe
- Financement et sécurisation du développement
- Gouvernance interne et externe
- RH & marque employeur
- Leadership

### DES RENCONTRES FILIÈRE POUR DÉVELOPPER VOS RELATIONS BUSINESS

**6 journées filière** dédiées aux enjeux spécifiques de la filière pour s'inspirer, découvrir et partager

- Visites de sites
- Rencontres d'entrepreneurs, grands donneurs d'ordre...
- Intervention d'experts

#### Des temps forts de promotion

- Des événements inter-promotions
- L'accès à la communauté des 4 500 Accéléérés

## LE COÛT DU PROGRAMME

Pour les entreprises réalisant un CA compris entre 2 et 10 M€ :

**2 833€ HT / trimestre**

- Le coût total du programme est de 35 600€ HT
- Ce programme est financé par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique à hauteur de 18 600€ HT par entreprise (soit 51% du coût total du programme)
- Le reste à charge total pour l'entreprise est de **17 000€ HT** avec un paiement en 6 échéances

Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€ :

**5 500€ HT / trimestre**

- Le coût total du programme est de 64 600€ HT
- Ce programme est financé par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique à hauteur de 31 600€ HT par entreprise (soit 51 % du coût total du programme)
- Le reste à charge total pour l'entreprise est de **33 000€ HT** avec un paiement en 6 échéances

## POUR CANDIDATER

Laura Man

Cheffe de Programme Accélérateur

[laura.man@bpifrance.fr](mailto:laura.man@bpifrance.fr)

Tél : 06 58 22 01 82

